

Contrat d'apprentissage – 1 ans

Ingénieur aménagement et territoires : mobilisation d'outils opérationnels dans une démarche de revitalisation sur un territoire rural

Annonceur : **Direction des Territoires de la Nièvre**

Contrat : Apprentissage

Secteur : Aménagement opérationnel

Localisation : Nevers

Contexte du recrutement :

La Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Nièvre est un service déconcentré de l'Etat, placé sous l'autorité du préfet de département. Elle met en œuvre, au plan local, les politiques publiques dans de nombreux domaines liés à l'aménagement et au développement du territoire, aux transports, à l'agriculture, au logement et à l'environnement.

Structure clairement identifiée pour accompagner les collectivités dans leurs démarches de revitalisation de centre-ville ou centre-bourg, la **Direction Départementale de la Nièvre recherche un apprenti dans le domaine de l'aménagement opérationnel, afin de compléter le bagage des conseillers territoriaux dans leurs missions de conseil et d'accompagnement auprès des élus locaux et de leurs collaborateurs.**

Cet apprenti sera intégré au Service d'Accompagnement des Territoires (SAT) de la DDT, composé de 24 agents. Il sera supervisé par un ingénieur, chef de l'agence territoriale de Nevers, et bénéficiera de l'appui de l'adjoint au chef du service, responsable du réseau territorial.

Description du poste

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, vous travaillerez sur les questions des outils opérationnels de l'aménagement, adaptés à un territoire rural, engagé dans des démarches de redynamisation de centres-ville et de centres-bourg (notamment dans le cadre du dispositif de Cœur de Ville ou de celui des Villages du Futur), autour des axes suivants :

- faire un bilan des fiches « conseil » : identification des fiches existantes, mise à jour des fiches le nécessitant, recensement des besoins éventuels en nouvelles fiches : travail à mener en transversalité avec les services métiers de la DDT, et devant aboutir à la constitution d'une « valise conseil aux territoires » ;
- répertorier les outils opérationnels permettant de mettre en œuvre une stratégie d'aménagement : outils financiers, fiscaux, juridiques, fonciers...
- après analyse, identifier ceux de ces outils qui peuvent s'appliquer à un territoire rural et non tendu comme celui de la Nièvre, afin de pouvoir les mobiliser dans le cadre des dispositifs de revitalisation susmentionnés.

Niveau requis => Niveau à atteindre

Niveau III : diplômés de niveau Bac plus 2 (DUT, BTS, DEUG, licence...) => Niveaux II et I : diplômés de second ou troisième cycle universitaire (licence, maîtrise, master) ou diplômés de grandes écoles

Profil recherché

Pour réaliser les prestations énumérées ci-dessus, le/la candidat(e) doit posséder les compétences suivantes (acquises ou provenant du cycle d'apprentissage) :

- ⑩ Bonnes connaissances relatives à l'urbanisme et à l'aménagement opérationnel
- ⑩ Bonnes connaissances générales des différentes structures (service de l'Etat, collectivités territoriales, partenaires divers : EPF, ANAH, Caisse des dépôts et consignations...)
- Forte capacité de travail aussi bien en équipe que de façon autonome
- ⑩ Esprit d'initiative, de synthèse, capacités d'organisation, rédactionnelles
- ⑩ Capacité à organiser son activité (respect des délais, gestion des rendez-vous)

Conditions

Basé(e) à Nevers (58)

Rémunération selon réglementation

Contacts

M. MITAULT Florent, chef du SAT

M. LEBON Laurent, adjoint au chef de service

Tél : 03 86 71 70 95 – Email : ddt-sat@nievre.gouv.fr

Modalités de recrutement

lettre de motivation et curriculum vitae détaillé à transmettre à ddt-sat@nievre.gouv.fr

avant le 30 juin 2018